



Portail pour déposer vos documents d'urbanisme



Ci-dessous le lien qui permettra le dépôt des DIA, PC, DP, CU, PD et PA ainsi que toutes les déclinaisons (modificatifs, transferts, demandes de retrait, prorogations etc...) à compter du 1er janvier 2022.

Dépôt : <https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique?ncommune=186>